

CONSEIL MUNICIPAL
Séance Ordinaire

Séance du 4 septembre 2014
20h30

COMPTE RENDU SOMMAIRE
Affiché en exécution de l'article L 121-17 du Code des Communes

Présents : Jean-Michel DREVET, Maire ;

Michel PERRET, Marcel BERTHIER, Sébastien GUILLAUD, Maurice BONNET-PIRON, Adjoint ;
Florence MANDON, Sylvie SABATIER, Pascale CHOTEL, Bruno BESANCON, Jean-Michel PIDOLOT,
Arnaud DUCCELLIER FAUVY, Erwan BRACCHI, Philippe PELLET, Conseillers.

Absents : Benoist CHAMARAUD.

Arrivé en cours de séance : Fabien ORCEL à 20h50

Erwan BRACCHI est élu secrétaire de séance.

1. Demande d'ajout d'un point « 2 » non prévu à l'ordre du jour

2. Demande d'autorisation de remplacement temporaire

Monsieur le Maire informe qu'il est nécessaire de prévoir le remplacement temporaire de notre secrétaire :

- Secrétaire arrêtée jusqu'au 22 septembre 2014 ;
- Remplaçante dès lundi 8 septembre 2014 par le Centre de Gestion de l'Isère ; Madame Navarro Emmanuelle, 54 ans, expérimentée, demeurant à Lieudieu ;

A l'unanimité, la décision est prise et la délibération votée.

3. Délibération pour hausse du contrat d'assurance statutaire

Monsieur le Maire informe qu'il est nécessaire de prévoir une hausse du contrat d'assurance statutaire de 5 % à compter du 1^{er} janvier 2015.

A l'unanimité, la décision est prise et la délibération votée.

4. Régularisation parcelle de Monsieur Laurent PERRIN

- La parcelle s'étend sur la route qui mène à la Croix-Chevalier, en face de l'abri bus ;
- Afin de régulariser cette situation préjudiciable pour Monsieur Perrin, une estimation a été faite par France Domaine : 4.100,00 € pour 275 m² ;
- Le propriétaire a contesté ce montant suite à des devis de travaux nécessaires à la réhabilitation de sa limite privée/communale (problèmes de haie, d'entretien) ; les travaux estimés nécessaires sont évalués à 6.127,20 €. Le conseil municipal valide cette dernière estimation.

Monsieur le Maire propose d'accepter et prendra une délibération lors du prochain conseil.

5. Organisation Journées du Patrimoine

- Performance le 20 septembre 2014 de Leslie ;
- Schubert ;
- Intermittents ADELYS disponibles ;
- Il y aura des flyers ;
- Il faut faire des affiches de grande taille avec des panneaux :
 - 40 affiches A2
 - 400 flyers
 - 200 A4
- Samedi 13 septembre 2014 – Distribution et collage des affiches – Rendez-vous à 9 h 00 à la mairie ;
- Faire de la publicité sur le site ;
- Distribution des tracts le 15 ou le 16 septembre 2014 au plus tard.

6. Questions diverses

- Dispositif « Animation en Milieu Rural » :
 - Organisme proposant des ateliers itinérants : association Sport38 – Voir avec AFL.
- Le Comité d'Œuvre Social du Pays Saint-Jeannais organise une randonnée nocturne à Lieudieu le 13 septembre 2014 à 19 h 00.
- La rentrée à l'école s'est bien passée ; l'ouverture d'une classe semble imminente ; la location ou l'achat d'Algéco est à envisager.
- L'employé communal est sollicité par le SIVU scolaire pour une astreinte, une semaine sur deux, pour l'école ; le maire attend une demande officielle du président du SIVU.
- Progression du dossier « bloc mairie » ; la demande de subventions a été envoyée au Conseil Régional et au Conseil Général.
- A suivre : l'appel d'offres
- Le 10 septembre 2014, réunion à la communauté de communes ; présentation de l'intercommunalité aux communes.
- Au 1^{er} janvier 2017, les communautés de communes de moins de 20.000 habitants ne doivent plus exister ; Tramolé doit s'interroger et se positionner sur son choix d'adhérer à une nouvelle intercommunalité adaptée aux besoins de sa population ; des tractations sont en cours avec la CAPI en vue de la dissolution de communauté de communes du Pays Saint-Jeannais. Un débat public à ce sujet sera prochainement proposé à la population de Tramolé. Avant cela, le 11 décembre 2014, une réunion avec le Président de la CAPI, en mairie, est programmée.
- Possibilité d'une réunion avec Monsieur le Maire d'Eclos pour expliquer les démarches qui ont été faites par cette commune pour l'adhésion à la CAPI.

Fin de séance à 23 h 45.